



COLLOQUE

Entrée libre sur inscription
Repas 15 €

Du consentement au refus de soin : Cadre juridique et enjeux éthiques

Accueil dès 9 H 00

Jeudi 19 Octobre 2017

à l'espace MAC ORLAN à PÉRONNE

Programme

9H15-9H45 : Allocution d'ouverture - Mme DHEYGERS, Maire de la ville de Péronne et Mme BUREAU, Sous-Préfète de la ville de Péronne

10H00-10H30 : Consentement - refus de soins : que dit la loi ? - Pr MANAOUIL

10H30-11h00 : Refus de soins, aspects philosophiques (adultes et mineurs) - Dr de BROCA

11H00-11h45 : Refus de soins chez la personne âgée, chez le majeur protégé - Dr JOVELET - un(e) Mandataire judiciaire

11H45-12H15 : Temps d'échanges

12H15 : Cocktail déjeunatoire

13H30-13h40 : Présentation d'une vignette clinique en psychiatrie - M. MALRIC

13H40-14H10 : Refus de soins chez le patient atteint d'une affection psychiatrique - Dr JOVELET

14H10-14H20 : Présentation d'une vignette clinique par l'équipe des Urgences de Péronne

14H20-14H40 : Refus de soins du patient alcoolisé aux urgences - Dr de LENTAIGNE

14H40-15H10 : LATA aux urgences

15H10-16H15 : Temps d'échanges, discussion

16H15- 16H45 : Préconisations - Dr de BROCA

Modérateur : Dr FONCELLE, Président de la CDU du CH de Péronne

Intervenants :

- Pr C. MANAOUIL, Médecin légiste, Docteur en droit, CHU Amiens

- Dr A. de BROCA, Neuro-Pédiatre, Directeur de l'Espace Ethique Régional de Picardie, Docteur en Philosophie

- Dr G. JOVELET, Psychiatre

- Dr X. de LENTAIGNE, Médecin légiste, Praticien Hospitalier CHU Amiens

- M. MALRIC, Cadre de santé en Psychiatrie

- Equipe soignante des Urgences de Péronne



Inscriptions auprès de Mme DUCARME, Chargée de mission Espace de Réflexion Ethique de Picardie
espace.ethique@chu-amiens.fr

Une attestation de présence pourra être fournie sur demande préalable

03 22 83 61 20 : Service communication - CH de Péronne